



# LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

22, place Victor Gély - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

[fsu.territoriale@ampmetropole.fr](mailto:fsu.territoriale@ampmetropole.fr)

## DÉCLARATION GÉNÉRALE AU COMITÉ TECHNIQUE DU 28 JUILLET 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les élus, cher-e-s collègues,

Tout d'abord nous vous souhaitons la bienvenue dans cette instance, Monsieur ALVAREZ.

Nous saluons votre nomination et sommes certains que, sous votre présidence, cette instance saura conserver son rôle d'examen des dossiers collectifs touchant la Métropole et ses Territoires.

L'ordre du jour de ce comité technique nous le rappelle : la crise sanitaire a connu son premier épisode, créant une situation nouvelle avec des responsabilités fortes des autorités territoriales employeurs et responsables de services publics.

Car cette crise a révélé une crise sociale profonde que personne ne nie et qui réclame un profond investissement des services publics auprès des habitants.

En effet, les services publics ont démontré leur rôle de première importance, que ce soit dans la santé, l'éducation, les administrations, au plus près des usagers mais sans reconnaissance, ni en termes d'emplois à créer, ni en augmentation de salaire pour les personnels.

Nous pensons la réforme régressive du régime des retraites abandonnée et voici que des mesures paramétriques sont promises dans le prochain **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale** et la réforme systémique remise en selle au prétexte d'une dérive financière due à la crise, alors qu'elle a prouvé que le système universel par points ne résisterait pas à une chute vertigineuse du PIB et entraînerait inéluctablement un effondrement des pensions des actifs, futurs retraité.e.s, comme des retraité.e.s actuels.

Nous alertons également une nouvelle fois sur la fusion des CT et CHSCT dans les **Comités Sociaux Territoriaux** aux moyens et compétences réduits : les décrets

d'application de la loi du 6 août 2019 dite de transformation, enfin de destruction de la fonction publique à venir, et les possibilités qu'ils offriront devront être concertés étroitement avec l'ensemble des organisations syndicales.

Nous rappelons par exemple pour illustrer l'importance des CHSCT qu'à la suite de l'avis du conseil scientifique Covid-19, des plans de prévention et de protections renforcées doivent être établis en particulier par les villes et les métropoles pour être activés en cas de clusters critiques ou de reprise de l'épidémie : une association des acteurs de la société civile est recommandée pour leur préparation et, dans ce cadre, le CHSCT apparaît particulièrement habilité.

Enfin les annonces politiques faites par la présidente de la Métropole à l'issue de son élection, consacrant un couple Communes /Territoires, ignorent les agents. Et pourtant, la nécessité d'une gestion transparente et d'un traitement égalitaire est majoritairement demandée par le personnel.

Il suffit d'observer les résultats des dernières élections professionnelles pour s'en apercevoir et dans une autre mesure ceux issus des urnes aux élections municipales de Marseille.

La FSU, et bien d'autres autour de cette table, veulent que les choses changent. Une amorce a été entamée Monsieur le DGS depuis votre installation, mais c'est encore malheureusement insuffisant.

Des dossiers tels que les lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours, les œuvres sociales, entre autres, doivent être l'occasion d'imposer cette transparence et cette équité afin que chaque agent métropolitain retrouve confiance dans nos instances et quelque part dans nos institutions.

Nous profitons d'ailleurs de ce premier CT pour vous alerter Monsieur le Président et Monsieur le DGS sur le fossé qui se creuse entre la centralité et les territoires.

L'organisation d'un service public métropolitain doit voir le jour, c'est primordial mais avec ses agents car, malheureusement, l'uniformisation des organigrammes sur tout le territoire ainsi que le RIFSEEP ont été des sources d'incompréhension et de démotivation pour les personnels.

C'est pour cela que la FSU demande la mise en place d'un groupe de travail avec les partenaires sociaux pour que la compétence, l'expérience, la polyvalence de tous les agents de catégorie C, B ou A soient reconnus.

Enfin, que dire, dans cette période de recrudescence du coronavirus, de la décision de la collectivité de mettre fin au dispositif d'ASA COVID pour les travailleurs à risque susceptibles de développer une forme grave de COVID-19, alors même que certaines collectivités ont choisi de maintenir ce dispositif dans un souci de prudence et de protection de leurs agents.

Mais aussi à l'aune des enseignements de la crise sanitaire, la FSU souhaite dans un premier temps la définition d'un cadre précis et obtenir le recours normalisé au travail à domicile comme étant une modalité à part entière d'organisation, et dans un second temps que soient développés des espaces réservés sur les territoires afin d'anticiper de nouvelles crises sanitaires et réduire les déplacements et l'impact carbone.

La rentrée en septembre, déjà très proche, sera donc difficile, cumulant sujets sociaux, institutionnels, organisationnels : seul un dialogue social à la hauteur peut permettre de poser et déterminer les voies de résolution.

Nous sommes déterminés à dialoguer réellement et sincèrement et nous demandons à nos élus un même engagement.